



**Auberson (Jura Suisse)
10 et 11 février 2018
Ski de fond Alternatif/Skating**

Organisation : Week-end organisé par le CAF Ile de France
Coordinatrice du groupe CIHM : Véronique Etiève - 06 34 99 17 88 - etiejev@yahoo.fr

Nombre de participants : 10 personnes

Le Site: L' Auberson est un petit village du Jura Suisse aux confins du canton de Vaud, à quelques kilomètres de la France. Nous skierons en Suisse sur les pistes du domaine de Sainte-Croix et franchirons la frontière pour retourner en France sur le domaine des Fourgs.

Ce bel environnement nous offre plus de 100 kilomètres pour pratiquer le ski de fond sur des pistes tracées en classique et skating au milieu des fermes d'alpages et des forêts de sapins.

L'hébergement : En demi-pension au centre de vacances La Grange

Les activités : Les encadrants du CAF nous permettront d'améliorer notre technique au cours de la matinée et l'après midi sera consacrée aux ballades sur pistes avec mise en pratique. Plusieurs niveaux de ski vous seront proposés : découverte, skating débutant ou progression niveau 1 et 2, classique niveau 1, ski libre avec un coordinateur. Un changement de groupe sera possible au cours du week-end.

Le transport et le rendez-vous : Transport en car couchettes (compagnie de bus « Chaumont »)

Rendez-vous : le vendredi 9 février 2018 à 22H Porte d'Orléans près du monument du Général Leclerc pour un départ du car à 22H30 précises

Retour : Le lundi 12 février 2018 vers 5H30 Porte d'Orléans pour les premiers métros

L'équipement : Duvet pour le bus et le gîte, bouchons d'oreilles, serviette de toilette, chaussons, lunettes de soleil, crème solaire, gourde, bonnet, gants, vêtements chauds, coupe-vent, guêtres, chaussures de randonnée, couverture de survie, lampe frontale, petit sac à dos pour la journée, pharmacie personnelle ...
Pour le gîte, il est possible de louer un duvet sur place (5 CHF)

Location de matériel : Il est conseillé d'avoir son matériel propre, cependant la location est possible sur place.

Les documents : Carte d'adhérent CIHM, attestation d'assurance, carte d'identité, carte Vitale, Carte bleue ou espèces pour la location du matériel, espèces pour le forfait des pistes de ski, ...

Le prix : 210 € comprenant le transport, les 2 petits-déjeuners, les dîners du samedi et du dimanche, la nuitée du samedi au dimanche.

Pensez à apporter 2 pique-niques pour les déjeuners du samedi et dimanche,

Prévoir en sus : les forfaits, l'éventuelle location de matériel, les extras ...

L'inscription : Contacter Véronique Etiève pour s'assurer d'une place disponible et obtenir l'adresse d'envoi de votre bulletin d'inscription accompagné de votre chèque libellé à l'ordre du CIHM.

Info Neige : En cas de manque de neige, le week-end ne sera sans doute pas annulé car les engagements financiers sont trop importants.

Nous pourrions pratiquer librement sur place une autre activité : randonnée pédestre, raquette à neige, marche nordique ...

BULLETIN D'INSCRIPTION

Auberson 10 et 11 février 2018

A remplir LISIBLEMENT et à renvoyer avec votre règlement à Véronique Etève après contact préalable

Nom et Prénom :

N° adhérent CIHM 2017/2018 ou carte découverte CIHM:

Adresse :

Tél. mobile :

E.mail :

Nom, Prénom, Téléphone et lien de parenté de la personne à contacter si besoin :

Assureur et son Tél d'urgence :

N° affiliation :

Régime alimentaire particulier :

Activité choisie (Découverte, Skating débutant, Classique niveau 1, Skating niveau 1, Skating niveau 2, Ski libre) :

- Je joins un chèque de 210 euros à l'ordre du CIHM

- Je suis conscient que les organisateurs ne sont pas des guides professionnels et que je suis avant tout responsable de ma propre sécurité. Néanmoins, adhérent à un groupe, je m'engage à ne pas m'isoler seul hors des pistes

- En cas de désistement, j'accepte au cas où je ne pourrais être remplacé par un participant en liste d'attente, une retenue correspondant aux frais engagés par les clubs et au minimum de 15 euros

Si vous êtes remplacé par quelqu'un de la liste d'attente, 15€ seront retenus quelle que soit la date de désistement. Voir les clauses détaillées d'annulation sur le site

Loi Informatique et Libertés du 6 Janvier 1978 : voir notice dans la brochure du CIHM.

J'accepte les conditions d'inscription et de participation contenues dans la brochure et dans la fiche technique du week-end.

CONDITIONS D'ANNULATION :

Les inscriptions se font directement auprès de l'organisateur. Tout désistement devra lui être signalé au plus tôt.

Voir les clauses annulation dans brochure Hiver 2017/2018

RESPONSABILITÉ: Les organisateurs sont des bénévoles. Ils ne sont ni guides, ni moniteurs, ni accompagnateurs professionnels.

Chaque participant est donc seul responsable de sa propre sécurité. Une assurance facultative, couvrant les accidents corporels (assurance individuelle accident) ainsi que les frais de recherche, de secours, d'évacuation et de rapatriement est vivement conseillée

Date : Signature